

AGIR SUR L'OFFRE ALIMENTAIRE AUTOUR DES ÉCOLES



25^{ième} Colloque du Carrefour action municipale et famille
Lucie Granger, Adm.A, ASC, DG ASPQ
Suzie Pellerin, Directrice Coalition Poids
25 mai 2013, Montréal

Aperçu de la présentation

1. **L'ASPQ et la Coalition poids, en bref**
2. **Les règlements d'urbanisme : une voie possible pour améliorer l'offre alimentaire autour des écoles**
3. **Le projet pilote**
4. **Rosemère et son tout nouveau règlement de zonage**

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (ASPQ)

- Fondée en 1943 comme La Société des hygiénistes de la province de Québec
- Incorporée à titre d'organisme sans but lucratif en 1976
- Enregistrée comme organisme de charité en 1990



MISSION



L'ASPQ a pour mission de contribuer à la *promotion*, au *maintien* et à *l'amélioration* de la santé et du bien-être de la population québécoise à titre de ressource autonome de nature associative en santé publique.

MANDAT DE L'ASSOCIATION

- Réunir la connaissance en mettant sur pied des équipes de travail multidisciplinaires
- Favoriser et multiplier les partenariats intersectoriels
- Investir des dossiers liés à des problématiques émergentes
- Identifier des pistes de solutions concrètes et réalistes
- Mobiliser un grand nombre d'acteurs issus de différents milieux
- Influencer les décideurs pour qu'ils créent des environnements favorable et mettent sur pied des politiques publiques favorables à la santé

MOYENS D'INTERVENTIONS

INFORMER

- Organise des conférences interdisciplinaires (webdiffusion)
- Produit & diffuse des publications (brochures, bulletins, communications orales, etc.)
- Prix (JP-Bélanger, A-Bégin, Paternité)
- Site Web et médias sociaux

MOBILISER

- Soutenir et promouvoir la formation de coalitions
- Initier des groupes de travail regroupant des acteurs multisectoriels pour générer une vision commune sur des enjeux de santé publique

INFLUENCER

- Réaliser des campagnes d'influence (création d'environnements propices, adoption de la politique de PH, etc.)
- Façonner l'opinion publique (conférences de presse, entrevues, rapports, etc.)
- Coordonner des interventions stratégiques multipartites

L'ASSOCIATION C'EST...

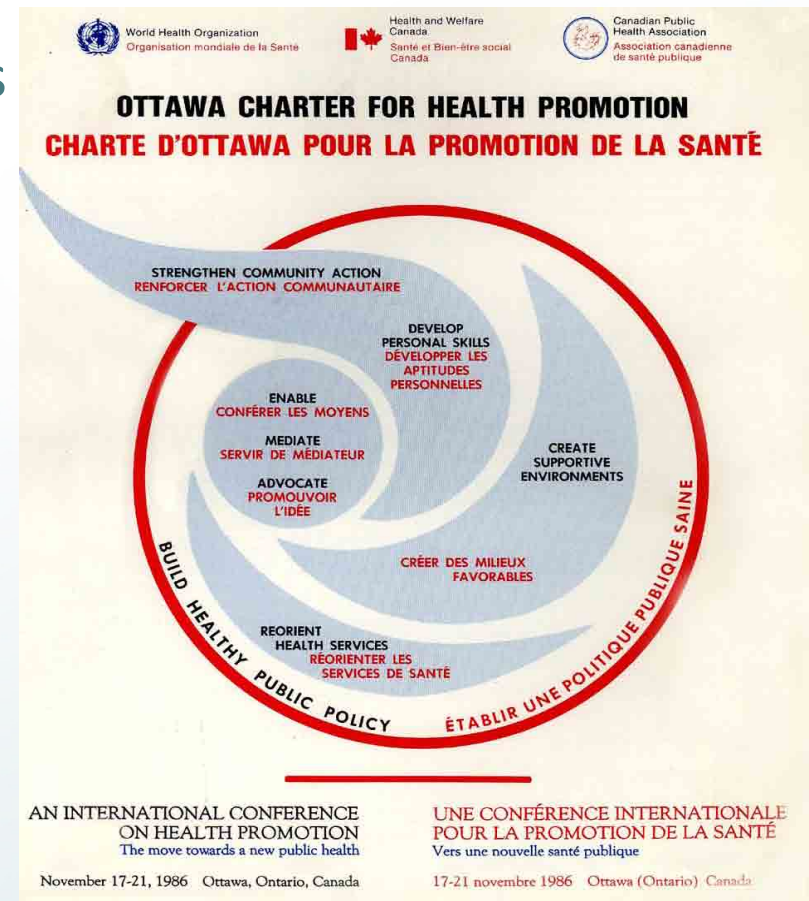


- 175 individus
- 50 organisations communautaires et institutionnelles
- Plus de 100 différents partenaires regroupant entre autres :
 - Des organismes communautaires
 - Des citoyens engagés
 - Des professionnels du réseau de la santé
 - Des professionnels des milieux de la recherche ainsi que des sciences humaines, sociales et de l'éducation

En incluant les endosseurs et partenaires des 2 coalitions, nous regroupons quelque 2 000 personnes et plus de 500 groupes, associations et municipalités.

NOS STRATÉGIES... INSPIRÉES PAR LA CHARTE D'OTTAWA

- Développer les compétences personnelles
- Établir une politique publique saine
- Créer des milieux favorables
- Renforcer l'action communautaire
- Réorienter les services de santé



Dossiers thématiques investis par l'ASPQ

Les boissons énergisantes



Journée de maillage et de réflexion sur le thème de l'éducation et la sensibilisation aux boissons énergisantes

Le contrôle du tabac



Parrainage de la Coalition québécoise sur le contrôle du tabac (CQCT)

Le devenir et être parents



La problématique du poids



1. Parrainage de la Coalition Poids
2. Produits, Services et Moyens Amaigrissants (PSMA)
3. Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles



Priorités d'action au cours des trois prochaines années

- **Le rayonnement de la santé publique**
 - Travailler à inscrire les enjeux de santé publique dans les débats socioéconomiques
- **L'affirmation de l'ASPQ comme un interlocuteur incontournable dans les principaux débats liés à la santé publique au Québec**
 - Faire preuve de leadership sur certains enjeux clés de santé publique en adoptant un discours porteur de solutions
- **Le déploiement d'une organisation performante**
 - Satisfaire aux plus hautes attentes de nos partenaires et de nos membres
- **La diversification des sources de financement et la valorisation des contributions de l'ASPQ à certaines initiatives**
 - Développer de nouveaux partenariats et approfondir ceux déjà existants

Coalition québécoise sur la problématique du Poids (Coalition Poids)

- Créée en 2006
- Parrainée depuis 2008 par l'Association pour la santé publique du Québec
- Concept inspiré par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
- Une voix de revendication bien établie et appuyée
- Plus de 220 partenaires

Mandat de la Coalition Poids

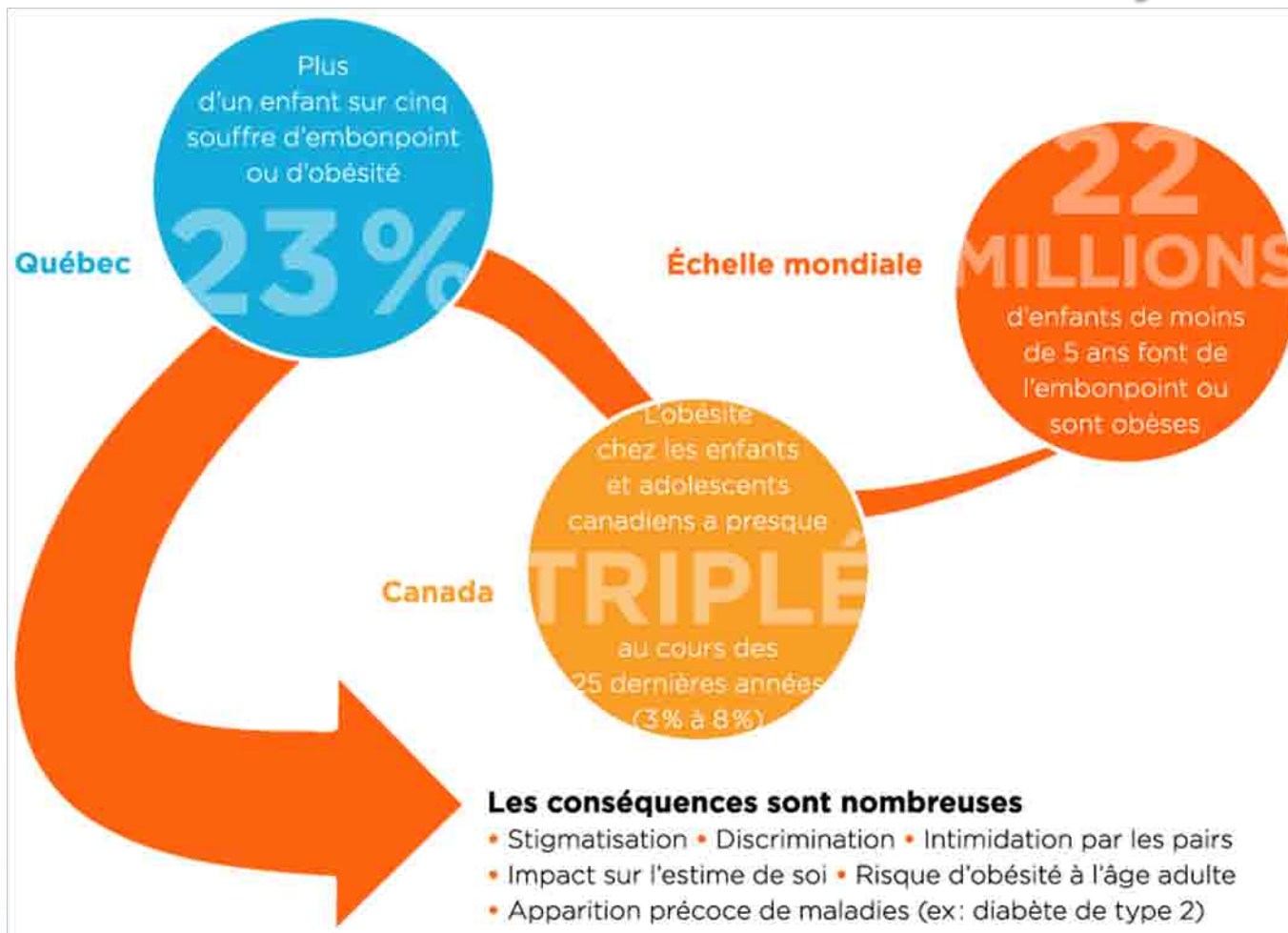
- **Susciter les appuis nécessaires**
- **Pour revendiquer des modifications législatives et réglementaires et des politiques publiques dans trois secteurs stratégiques :**
 - ✓ Agroalimentaire
 - ✓ Socioculturel
 - ✓ Environnement bâti
- **Afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé qui contribueront à prévenir les problèmes de poids**

Pourquoi agir sur l'offre alimentaire autour des écoles ?

Mise en contexte



Prévalence de l'obésité chez les jeunes



L'obésité : un enjeu majeur de santé publique

- Les problèmes de poids sévères frappent maintenant **dès la petite enfance**
- En 2011, le **tiers des jeunes** Canadiens de 5 à 17 ans sont en surplus de poids ou obèses
- Plusieurs **conséquences** sur la santé :
 - ✓ Diabète de type 2
 - ✓ Maladie cardiovasculaire
 - ✓ Hypertension
 - ✓ Cancers
- **Coûts** pour la société
Le fardeau économique des problèmes de poids au Canada s'éleve à **30 milliards \$** par année



Quelques faits :

- La présence de restaurants rapides près des écoles a un effet significatif sur le risque d'obésité.

Au Québec :

- 37 % des écoles publiques sont situées à moins de 15 minutes de marche d'un restaurant rapide.
- 62 % des écoles publiques sont situées à moins de 15 minutes de marche d'un dépanneur.



Sondage mené auprès d'élèves du 2^e cycle du secondaire :

- 95 % des jeunes estiment que les restaurants rapides sont suffisamment près de l'école pour s'y rendre et y manger à l'heure du midi
- 72 % sont d'avis que la proximité des restaurants est une raison pour dîner à l'extérieur.

Modifier l'environnement comme solution aux problèmes de poids

- L'éducation et la sensibilisation ne suffisent pas à modifier les habitudes alimentaires des jeunes
- Les habitudes alimentaires sont grandement modulés par notre environnement
- La problématique du poids constitue un problème de société qui requiert des **solutions environnementales, sociales et politiques**
- Nos environnements doivent **favoriser et soutenir des choix santé**

Restaurants rapides autour des écoles : un obstacle important aux politiques alimentaires

- Virage santé dans les écoles du Québec
 - ✓ En 2007, le Gouvernement du Québec lance sa politique alimentaire
- La proximité des restaurants rapides et des dépanneurs font **compétition** à l'offre alimentaire améliorée dans les cafétérias d'écoles
 - ✓ Les adolescents sont attirés par la rapidité du service et le faible coût des aliments



L'OMS: rôles des municipalités

- ✓ L'urbanisme de santé, associé à d'autres politiques économiques, sociales et environnementales, destiné à promouvoir la santé et la durabilité, peut apporter une solution à certains problèmes comme les maladies chroniques.
- ✓ Les villes d'Europe et d'ailleurs sont invitées et incitées à s'impliquer dans des démarches d'urbanisme favorables à la santé.



Utiliser
des règlements
d'urbanisme
pour limiter
l'implantation de
restaurants rapides
près des écoles,
c'est possible!

Objectifs



1. Valider la faisabilité **juridique, urbanistique et politique** de l'utilisation du zonage comme instrument de modification de l'environnement alimentaire autour des écoles secondaires.
2. Identifier les **conditions de succès**.
3. Évaluer le **degré de sensibilisation** des citoyens, politiciens et intervenants locaux à l'égard du projet.

Trois municipalités, trois contextes

- **Baie-Saint-Paul**

- Ville rurale
- 7 290 habitants
- 3 écoles (2 primaires et 1 secondaire)



- **Gatineau**

- Ville urbaine
- 250 000 habitants (4^{ième} plus grande ville du Québec)
- 75 écoles (58 primaires et 17 secondaires)



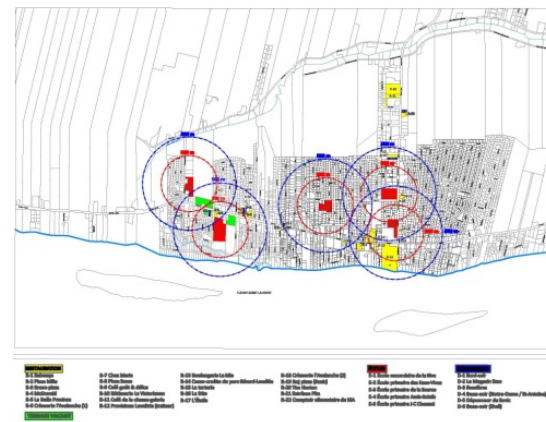
- **Lavaltrie**

- Ville suburbaine
- 12 500 habitants
- 5 écoles (4 primaires et 1 secondaire)



Connaissances générées

- ✓ Cartographies
- ✓ Avis juridiques
- ✓ Options urbanistiques (avantages/inconvénients)
- ✓ Lexique
- ✓ Rapport d'évaluation
- ✓ **Guide: *La zone école et l'alimentation : des pistes d'actions pour le monde municipal***



Le zonage pour limiter la restauration rapide à l'international

- Années 1980, en Californie, des municipalités de l'État ont eu le souci d'interdire l'implantation de grandes chaînes de restaurants rapides afin de préserver leur **patrimoine architectural** dans certains quartiers.
- Dans les années 1990, dans le but d'éliminer ou de **réduire certaines nuisances** causées par les restaurants rapides (ex. interdiction des commandes à l'auto pour diminuer le trafic, les déchets des emballages, les odeurs, etc).

Le zonage pour limiter la restauration rapide à l'international

- Années 2000, des objectifs de **santé publique** ont été considérés dans l'élaboration de règlements de zonage en vue de limiter l'implantation de restaurants rapides.
- Aujourd'hui, plusieurs villes telles que Paris, New York et Tofino (Colombie-Britannique) étudient la possibilité de limiter la restauration rapide sur leur territoire.
- Détroit, Michigan
- Waltham Forest Borough, Londres
- Arden Hill, Minnesota

Les aspects urbanistiques et juridiques



Urbanisme et santé publique : les municipalités peuvent intervenir

- Article 113 de **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme**
 - Une municipalité peut établir des usages et prévoir, grâce à une cartographie adéquate, les endroits où ces usages pourront être exercés
- Article 85 de la **Loi sur les compétences municipales**
 - Les municipalités ont également le pouvoir de régler en fonction du « bien-être général de [leur] population »
- Article 52 de la **Loi sur les cités et les villes**
- Article 6 de la **Loi sur le développement durable**

Les aspects urbanistiques et juridiques



- **Illustrations jurisprudentielles**

114957 Canada Ltée (Spraytech, Société d'arrosage) c. Hudson (Ville), 2001 CSC 40 ; [2001] 2 R.C.S. 241

La Cour suprême du Canada a reconnu à la ville de Hudson, le droit de limiter l'utilisation des pesticides sur son territoire, estimant qu'il est acceptable pour un conseil municipal de considérer la santé et sa protection comme un besoin légitime et que l'objectif d'améliorer la santé des habitants est un objectif légitime.

Les aspects urbanistiques et juridiques



- **Illustrations jurisprudentielles**

Kelo v. City of New London, 545 U.S. 469

La Cour suprême des États-Unis a reconnu que la notion d'intérêt public pouvait légitimement être invoqué en matière d'aménagement du territoire.

Les aspects urbanistiques et juridiques



Le cadre général d'intervention en matière d'urbanisme



Les aspects urbanistiques et juridiques

Le règlement de zonage

- Classification des usages
- Usages principaux / Usages accessoires
- « Discrimination des usages au sol »
- Pas de discrimination des personnes ou des entreprises
- Paramètres de classification



Les aspects urbanistiques et juridiques



Le règlement de zonage

- Exemple de système de classification des usages :

La Ville de Falmouth au Massachusetts a élaboré un système de pointage pour analyser les projets de restaurants.

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

Avant d'adopter une nouvelle législation il est nécessaire de tenir compte :

- du milieu d'intervention;
- des règlements en vigueur;
- etc.

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

- **Les règlements normatifs**
 - Prohibition de l'usage principal ou de l'usage accessoire
 - Prévoir une zone autour des écoles à l'intérieur de laquelle les restaurants rapides sont prohibés.
 - Éloignement relatif
 - Prescrire un éloignement entre différents usages.

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

- **Les règlements normatifs**
 - Contingentement des usages
 - Limiter le nombre maximal d'endroits destinés à des usages identiques ou similaires.
 - Intervention complémentaire : les normes relatives aux constructions et à l'aménagement

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

- **Les règlements discrétionnaires**
 - Usages conditionnels
 - Définir des critères à respecter pour autoriser un usage dans une ou plusieurs zones visées par le règlement.

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

Les règlements discrétionnaires

- Usages conditionnels
- Critères de performance

Réserve générale

- Le pouvoir de zoner n'est pas un pouvoir de police, mais de gestion de la propriété et des droits civils dans la province.
- Il faut donc gérer le « bâti » plutôt que la consommation d'aliments.

Limiter l'implantation de commerces de restauration rapide : les options

Les règlements normatifs

- Prohibition de l'usage principal ou de l'usage accessoire
- Éloignement relatif
- Contingentement des usages
- Intervention complémentaire : les normes relatives aux constructions et à l'aménagement

La démarche d'implantation

1- Analyse de la situation locale

- ✓ Définir le territoire visé
- ✓ Identifier les initiatives municipales existantes
- ✓ Dresser un portrait des écoles et de leur environnement
- ✓ Comprendre la réglementation en vigueur

2- Identification des appuis

3- Évaluation des options réglementaires

4- Identification de la procédure de modification des règlements

Appui important de la population

Sondage d'opinion

% d'appui de la population du Québec

- 2007 : **73%**
- 2009 : **76%**
- 2010 : **72%**



% d'appui de la population des trois villes :

	2009	2010
Trois villes	82%	86%
Gatineau	81%	87%
Lavaltrie	86%	87%
Baie-Saint-Paul	79%	83%

BAIE-SAINT-PAUL

Gestion optimale des usages liés à l'offre alimentaire autour des écoles en allant de l'avant avec un règlement fondé sur les usages conditionnels:



- ✓ Préserver la qualité architecturale de l'environnement urbain
- ✓ Promouvoir la saine alimentation des jeunes
- ✓ Encourager l'économie agro-alimentaire locale

À une séance générale du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi, 4 octobre 2010, à 19 h 30, en la salle de délibération du conseil située au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le Maire Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Louise Martel, Lynda Pelletier et Sophie Hervieux et messieurs les conseillers, Robert Pellerin, Georges Bonin, Yves Deguire et Gaétan Bérard.

Projet : Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles – orientation

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie participe au projet pilote « Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles » ;

ATTENDU que le conseil est affilié par l'Association pour la Santé Publique du Québec

LAVALTRIE

- ✓ Adoption d'une **résolution** visant à interdire l'implantation de commerces de restauration rapide autour des écoles dans un **rayon de 500 mètres**
- ✓ **Lexique** sur une classification de l'offre alimentaire pour définir le type de commerce à interdire
- ✓ Révision du **registre des droits acquis** en fonction des orientations retenues par le conseil municipal



GATINEAU



Adoption d'une nouvelle politique alimentaire en juillet 2010. Orientations actuelles:

- ✓ Faire la promotion des saines habitudes de vie en favorisant l'accessibilité à une alimentation saine
- ✓ Favoriser et faciliter, dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments à haute valeur nutritive en accord avec les connaissances reconnues d'une saine alimentation.

ROSEMÈRE



À l'automne 2012, ROSEMÈRE adopte un nouveau règlement où les usages de restauration sont limités à la restauration et établissement avec service complet (avec ou sans terrasse)

- ✓ Ville urbaine
- ✓ 14377 habitants
- ✓ 7 écoles (4 primaires, 3 secondaires)

BEAUHARNOIS



- ✓ Avec l'ouverture de l'autoroute 30, de nouveaux commerces **dont au moins un un restaurant rapide** ouvrirons prochainement dans le secteur de l'école des patriotes-de-Beauharnois.
- ✓ Le conseil municipal entend traiter la question dans le cadre de la révision des plans d'aménagement d'urbanisme en juin 2013.

Conditions de succès

- Croire au bien-fondé du projet
- Identifier un porteur de dossier/champion
- Maintenir une stabilité dans l'équipe (personnel administratif, membres des équipes locales, élus)
- Confier à l'équipe de spécialistes l'analyse et la vulgarisation des options juridiques et urbanistiques possibles pour appréciation par les équipes locales





Conditions de succès

- Tenir compte de l'agenda des élections municipales pour démarrer le projet
- Identifier l'appareil administratif comme acteur-levier
- Informer tout nouveau partenaire de l'ensemble des composantes du projet (fondements, processus, résultats)
- Ternir compte des réalités locales

Période d'échanges et de questions



Pour plus d'information

ASPQ

www.aspq.qc.ca



Lucie Granger, DG
Association pour la santé publique
du Québec
514 528 5811 ext. 225
lgranger@aspq.org

Coalition Poids

www.cqpp.qc.ca



Suzie Pellerin, directrice
Coalition québécoise sur la
problématique du poids
514 598-8058 ext. 229
spellerin@cqpp.qc.ca

DEPUIS le début de l'année 2012 ...

- ✓ Depuis le 1^{er} janvier 2012, la *France impose une «taxe soda»* de 2 centimes d'euros par canette, et le *Parlement Hongrois a voté une taxe sur la malbouffe* à l'automne 2011;
- ✓ Dans son bilan de mise en œuvre de la politique cadre, le *MELS identifie la proximité des restaurants et dépanneurs des écoles* et centre de loisir comme un des principaux freins à l'application des composantes prioritaires de la politique cadre concernant le volet saine alimentation;

DEPUIS le début de l'année 2012 ...

- ✓ L'AMO recommande de **restreindre l'accès à la malbouffe** dans les centres récréatifs et les autres établissements fréquentés par les jeunes;
- ✓ En **Grande Bretagne, 220 000 médecins demandent** une augmentation de 20% des coûts des sodas ainsi que **moins de fast-food à proximité des écoles** et l'interdiction de malbouffe dans les hôpitaux pour éviter que le pays rentre dans une spirale de l'obésité;

DEPUIS le début de l'année 2012 ...

- ✓ **La ville de New York a tenté d'imposer une limitation des formats de boissons gazeuses et sucrées dans les restaurants, les cinémas et chez les vendeurs ambulants pour combattre l'épidémie d'obésité. Cette règle qui devait entrer en vigueur le 12 mars 2013 a été invalidée par un juge de la cour suprême.**

Liens utiles...

- ✓ **ASPQ. La zone-école et l'alimentation: des pistes d'action pour le monde municipal**
<http://www.aspq.org/fr/dossiers/problematique-du-poids/urbanisme-et-environnement-alimentaire/guide-la-zone-ecole-et-l-alimentation>
- ✓ **Avantages et inconvénients - Différents outils réglementaires**
http://www.aspq.org/documents/file/avantages-et-inconvenients_options-reglementaires.pdf
- ✓ **Daniel M. Kesten, Y (2007). Éliminer la malbouffe et remplir les McDo? Étude du paysage alimentaire autour des écoles montréalaises. Communication présentée au 75e congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, Québec**
- ✓ **Robitaille, É (2009). Indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement de services influant sur l'activité physique, l'alimentation et le poids corporel. Québec INSPQ**
http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1001_IndGeoEnvBati.pdf
- ✓ **Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie**
<http://environnementbati.inspq.qc.ca/>

...Liens utiles

- ✓ **Guide de l'OMS Urbanisme et Santé: «Pour un urbanisme centré sur les habitants»** http://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0010/102106/E93982.pdf
- ✓ **La Hongrie taxe la malbouffe** <http://www.iewonline.be/spip.php?article4295>
- ✓ **«Taxer la malbouffe, l'idée fait son chemin en Europe», Myeurop.info 26 juin 2012**
<http://fr.myeurop.info/2012/06/20/taxer-la-malbouffe-l-idee-fait-son-chemin-en-europe-5595>
- ✓ **«Obésité : une surtaxe sur la malbouffe?», Radio Canada - 23 octobre 2012**
<http://www.radio-canada.ca/regions/Ontario/2012/10/23/003-malbouffe-taxe-medecins.shtml>
- ✓ **«ROYAUME-UNI : “Le gros de l'Europe”», Presseurop - 18 février 2013**
<http://www.presseurop.eu/fr/content/news-brief/3424681-le-gros-de-l-europe>
- ✓ **«Un juge refuse l'interdiction des sodas géants à New York» La Presse Canadienne – 11 mars 2013**
<http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201303/11/01-4629953-un-juge-refuse-linterdiction-des-sodas-geants-a-new-york.php>

Remerciements

L'ASPQ, souhaite remercier Québec en Forme et l'Agence de la santé publique du Canada comme partenaires financiers de la recherche-action réalisée en partenariat avec le Réseau québécois Villes et Village en santé et la Coalition québécoise sur la problématique du poids

PROPULSÉ PAR
QUÉBEC EN FORME 



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

20 nouvelles écoles...



Capitale-Nationale	Stoneham-Tewkesbury	Premières-Seigneuries	(14 classes) Stoneham	
Centre du Québec	Drummondville	Chênes	(25 classes) Nord	Membre VVS
Côte-Nord	Sept îles	Fer	(14 classes) Sept-Îles	Membre VVS
Montréal	Montréal	Montréal Marguerite-Bourgeois	(26 classes) Notre-Dame-Grâce (28 classes) St Laurent (21 classes) L'Île-des-Sœurs	Membre VVS Partenaire Coalition poids
Lanaudière	Mascouche Terrebonne Saint-Lin-Laurentides	Affluents Samares	(28 classes) Centre secondaire spécialisée EHDA (21 classes) Saint-Lin Laurentides	Partenaire Coalition poids Terrebonne Membre VVS

... 20 nouvelles écoles



Laurentides	Terrebonne Sainte-Marthe-sur-le-Lac Prévost	Seigneurie-des-Mille-Îles Rivière-du-Nord	(21classes) Terrebonne (21 classes) Lucioles (14 classes) Prévost	Partenaire Coalition poids
Laval	Laval	Laval	(28 classes) Chomedey Sud (28 classes) Sainte-Rose	Partenaire Coalition poids Membre VVS
Montérégie	Vaudreuil-Dorion Saint-Zotique Beloeil Mercier	Trois-Lacs Patriotes Grandes-Seigneuries	(21 classes) Vaudreuil-Dorion (14 classes) Saint-Zotique (24 classes) Bourg la Capitale (14 classes) Mercier	VD & B Membres VVS SZ & B Adopté résolution BÉ
Outaouais	Gatineau	Draveurs Portages-de-l'Outaouais	(19 classes) Ouest Com. Sco. 21 classes) urbain ouest	Membres VVS

Pourquoi les municipalités doivent s'intéresser aux saines habitudes de vie?



Pourquoi la Coalition Poids appuie les municipalités ?

Témoign ? Annonces classées Avis de décès Offres d'emploi Circulaires

L'AVANTAGE.QC.CA EN

Ouvrir une session | S'i

RECHERCHE

Suivez-nous

Chroniques Blogueurs Vidéos Photos Détente Sections spéciales Concours Libre opinion Communiqués vil

Actualité Culturel Économie Faits divers Sports L'Océanic Communiqués

Le Poids sollicite les partis politiques

Publié le mardi, 21 août 2012 13:47 - par Laurent Leblond

Tweeter 1 +1 0 Commentez »

La Coalition Poids souhaite que les partis politiques, présentement engagés dans la campagne électorale au Québec, intègrent à leur programme un appui aux municipalités pour le transport actif et la prévention pour une meilleure santé.

La directrice de l'organisme, Sylvie Pellerin, indique que la Coalition rappelle l'influence des pratiques d'aménagement et d'urbanisme sur les modes de vie physiquement actifs. Cette intervention concerne toute la population, autant les jeunes, que les adultes et les personnes âgées.

Le maire de Rimouski, Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), partenaire de la Coalition dans ce dossier, explique que la Ville a défini des plans d'aménagement d'infrastructures de qualité pour favoriser le transport actif et les occasions de bouger, de se déplacer, en bicyclette ou à pied. « Pour ce faire, les partis politiques doivent reconnaître la contribution des municipalités à la santé des Québécois », les jeunes marchant de moins en moins et les adultes prenant plus souvent leurs voitures, sans oublier la



Le maire et président de l'UMQ, Éric Forest, est ici en compagnie de Sylvie Pellerin, directrice de la Coalition Poids. (Photo Laurent Leblond)

La population croit que...

- Les administrations municipales de demain devront être multidimensionnelles et efficaces en attaquant plusieurs dossiers de front, et ce, malgré leurs ressources financières, humaines et matérielles limitées. Tout un défi!



Rôle des municipalités

- Pour favoriser **une saine alimentation** :
 - Améliorer l'offre alimentaire dans les établissements municipaux et autour des écoles
 - Aménager des marchés publics et des jardins communautaires
 - Favoriser l'agriculture urbaine
 - Augmenter l'accès aux fontaines d'eau dans des lieux publics



Des pistes d'action concrètes
Pour favoriser la saine
alimentation des citoyens

Offre alimentaire dans les installations municipales

La Voix du Sud, 24 août 2011, page 2

Les poutines de retour à l'aréna de Lac Etchemin?

ÉRIC GOURDE

REDACTION_LACETCHEMIN@TRANSCONTINENTAL.CA

La municipalité de Lac-Etchemin pourrait devoir réviser et permettre le service de malbouffe à l'aréna Simon Nolet tout en offrant une alimentation saine. Le conseil municipal discute du dossier depuis déjà quelques semaines et a tenté de trouver quelqu'un qui pourrait l'opérer dans sa forme actuelle, sauf que personne ne

semble s'intéresser à ce type de restauration. Toutes les démarches entreprises telles qu'appel d'offres, démarchage et sollicitation de même que certains incitatifs se sont avérées négatives.

Le maire de la municipalité, Harold Gagnon, précise que les options sont toujours ouvertes sauf que le temps commence à presser. L'ouverture de l'aréna de Lac Etchemin est prévue pour le 8 septembre et on souhaiterait être opérationnel le 15 septembre. Sans parler d'un volte-face,

monsieur Gagnon précise: « On ne souhaite pas que la décision du conseil laisse l'impression que la santé et l'alimentation ce n'est pas important, c'est très important, mais on ne peut forcer ou imposer un choix aux gens. On pense que ça pourrait venir avec le temps. Il y a une éducation à faire avant d'imposer. »

C'est le 22 novembre 2007 que le conseil municipal de Lac-Etchemin avait concrétisé son audacieux projet d'offrir une alimentation saine à son aréna en procédant à l'ouverture officielle de son casse-croûte santé.



Le Soleil, 14 septembre 2011, page 15

RESTAURATION DANS LES ARÉNAS

Les friteuses reviendront à Québec

Claudette Samson

csamson@lesoleil.com



Décidément, l'attrait de la friteuse est puissant. Après Lac-Etchemin qui fait marche arrière après avoir été la première municipalité canadienne à bannir entièrement la malbouffe de son centre sportif il y a quatre ans, Québec fait également un recul stratégique dans ses arénas. Mais les menus santé devront rester, pour offrir un véritable choix.

Cette année, le concessionnaire Gestion R.V.L. a obtenu deux dérogations : le droit de réintroduire les boissons gazeuses et celui d'utiliser des friteuses.

rage santé. Rien n'empêche les clients de vouloir des wraps et de *slurper* des pommes, ils veulent aussi des boissons sucrées. C'est pour ça que l'aréna pour une récompense pendant une heure et demie de patinoire.»

Le conseiller municipal Régis Légaré, responsable de la restauration, a déclaré avoir



la santé au menu

Quelques stratégies utilisées par des villes pour améliorer l'offre alimentaire

- Offrir une certaine proportion d'aliments sains et...
 - **réduire la visibilité des aliments moins nutritifs**
 - **mettre en valeur les aliments sains**
 - **modifier les prix en faveur des aliments sains**
- Retirer les friteuses et la friture (frites, rondelles d'oignons, ailes de poulet frites, etc.)



Quelques stratégies utilisées par des villes pour améliorer l'offre alimentaire

- Retirer les gras trans
- Retirer les hot-dogs/pogos du menu
- Retirer les boissons énergisantes ou les interdire
- Retirer les boissons gazeuses régulières et/ou diètes
- Retirer les distributrices à bonbons



Des appuis pour Amqui

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com



Les appuis se multiplient pour la Ville d'Amqui, qui a décidé de bannir la vente de boissons énergisantes de ses installations municipales.

Boissons énergisantes

- Interdire la vente dans les établissements municipaux
 - **Mouvement lancé par Amqui le 17 octobre 2011**
 - Suivi par plus de 30 municipalités
 - Modèle de résolution : www.cqpp.qc.ca

leSoleil jeudi 1^{er} décembre 2011

EMBOUETTEILLES CONTRE AMQUI

Pressions dénoncées par la Coalition Poids

La Ville maintient l'exercice des embouteilleurs gazeux du Québec. L'Association de la Ville d'Amqui, qui a décidé de bannir la vente de boissons énergisantes de ses installations municipales.

ite à celui for-

leSoleil mercredi 30 novembre 2011

Actualités 11

Des embouteilleurs en guerre contre Amqui

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com

La guerre est ouverte entre l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec (AEBGQ) et la Ville d'Amqui, qui est devenue le

base de «prémisses erronées» quant au lien qui existerait entre les boissons sucrées et l'obésité. Aucune étude ne fait un lien entre l'obésité et un aliment en particulier. Ce qui fait engraisser, dit-il, c'est d'avoir un apport alimentaire supérieur à la dépense.

Le maire d'Amqui voit évidem-

boissons énergisantes de leurs espaces récréatifs.

Au Québec, la Coalition Poids, qui regroupe plus de 150 partenaires, milite pour l'imposition d'une taxe sur les boissons gazeuses et énergisantes, comme ont commencé à le faire d'autres pays. Opposée, l'Association des

- Guide « La zone-école et l'alimentation : des pistes d'action pour le monde municipal » : www.aspq.org
- Rosemère limite la malbouffe près des écoles <http://vimeo.com/62637636>

...Peut aussi favoriser fruiteries



LA ZONE-ÉCOLE ET L'ALIMENTATION :
DES PISTES D'ACTION POUR LE MONDE MUNICIPAL



Favoriser l'accès aux aliments sains

- **Montréal** : Fruixi
- **Longueuil** : Fontaine d'eau mobile
- **Vaudreuil-Dorion** : fontaine d'eau dans les parcs
- **Montréal - Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce** : Politique en faveur des saines habitudes de vie
- **Rimouski** : résolution interdisant la vente des boissons énergisantes dans les édifices municipaux



« Les leviers municipaux sont importants pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. La municipalité encourage la mise en place et l'entretien d'infrastructures de loisir, de marchés publics ou de jardins communautaires, par exemple. La municipalité peut aussi favoriser un environnement socioculturel favorable en offrant une programmation et des services diversifiés, continus et adaptés aux besoins de divers groupes de la population. La municipalité a aussi le pouvoir d'adopter des politiques municipales familiales de loisir, de signer des ententes avec le milieu scolaire pour favoriser l'accès aux infrastructures, de revoir le règlement de zonage afin de limiter les restaurants rapides autour des écoles et d'aménager des circuits de mobilité active (sentier pédestre, sentier de ski de fond, piste cyclable, etc.). La municipalité peut également favoriser l'accès économique aux activités physiques par une tarification avantageuse des services. La municipalité, de concert avec les organismes du milieu, peut améliorer la qualité de vie des citoyens. »

*Éric Forest
Maire de Rimouski et président de l'UMQ*





Le défi est lancé

- Vous engagez-vous à adopter chaque année une action favorable aux saines habitudes de vie...
...mais aussi favorable à l'environnement et au développement durable, aux familles, aux aînés, au transport, à l'alimentation, aux loisirs, aux activités physiques et sportives, à l'urbanisme, etc.

- Wikicipal : www.wikicipal.com/Wikicipal
- Infolettre Bien entourés (Montréal) : www.bienentoures.com
- Québec en forme : www.quebecenforme.org
- Centre d'écologie urbaine de Montréal : www.ecologieurbaine.net
- Carrefour action municipale et famille : www.carrefourmunicipal.qc.ca
- Réseau québécois de Villes et Village en santé : www.rqvvs.qc.ca
- Association pour la santé publique du Québec : www.aspq.org
- La santé au menu : www.lasanteaumenu.com
- Vélo Québec : www.velo.qc.ca/transport-actif
- Équiterre : www.equiterre.org
- La Direction de santé publique de Montréal (potentiel piétonnier sur leur territoire) www.dsp.santemontreal.qc.ca
- *Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable pour favoriser le transport actif qui s'adresse aux municipalités.*
www.mamrot.gouv.qc.ca
- *Redécouvrir le chemin de l'école* guide d'implantation de trajets scolaires dédié aux gestionnaires municipaux. www.mtq.gouv.qc.ca

Merci! Des questions?

Contactez-nous :

- Site Web : cqpp.qc.ca | Courriel : info@cqpp.qc.ca
-  Facebook.com/CoalitionPoids
-  [@CoalitionPoids](https://twitter.com/CoalitionPoids)

Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

 PARTAGER


 Fil RSS | [Plan du site](#) | [English](#)


coalitionpoids
québécoise sur la problématique du



Je veux endosser
la Coalition Poids

Recherche 

[À propos de nous](#) 

[Épidémie d'obésité](#) 

[SPECIAL](#) 

[Accueil](#)  [Contactez-nous](#)

Contactez-nous

 Imprimer

Nos priorités

